

Tourcoing: la Ville ne veut plus d'antennes-relais sur ses bâtiments

PUBLIÉ LE 17/02/2015

Jean-François Rebuschung

La Ville n'accueillera plus d'antennes-relais sur ses bâtiments au nom du principe de précaution. Cette mesure qui n'était pas dans le programme de Gérald Darmanin fait l'unanimité politiquement. Les opérateurs expliquent quand même leur besoin de se développer.

En novembre 2014, le projet d'installation d'une antenne-relais dans le clocher de l'église Saint-Hilaire d'Halluin faisait polémique (sur fond de querelle politique...). Un mois plus tôt, à Linselles, un autre projet d'implantation sur la zone d'activités du Blaton provoquait la colère d'un collectif de riverains. Quant à Tourcoing, on se souvient des manifestations du côté du Risquons-Tout ou de l'école Sainte-Adèle, en 2012. Pour cette dernière, c'est l'annonce de l'arrivée d'une troisième antenne sur le toit de l'établissement scolaire qui avait mis le feu aux poudres...

Deux contrats dénoncés publiquement

Bref, alors que les avis d'experts divergent sur les impacts sur la santé des riverains, que les opérateurs ont amélioré leur communication et qu'une charte communautaire existe, les implantations d'antennes-relais provoquent toujours régulièrement des levées de boucliers. En 2008, comme d'autres, Tourcoing avait ainsi décidé de suspendre pour un an les implantations. Mais la décision avait été annulée par le tribunal administratif, saisi par le préfet. Le représentant de l'État expliquait que le maire ne pouvait faire usage de ses pouvoirs de police générale.

Le député-maire Gérald Darmanin propose un nouveau vœu : la Ville n'accueillera plus d'antennes-relais sur les bâtiments publics. Sera-t-il aussi retoqué ? Le maire sort la carte du principe de précaution, en soulignant, en plus, que la Ville est déjà bien couverte, notamment concernant la 4G. Mais surtout, il agit sur les bâtiments de la ville. Du coup, il annonce publiquement que deux contrats concernant le site Chanzy et la terrasse du théâtre (signés avec Bouygues et Orange) ne seront pas reconduits en 2017. « Cette annonce leur permettra de rechercher, de trouver et d'obtenir les autorisations pour émettre sur de nouveaux sites », explique Isabelle Mariage-Desreux. L'adjointe à l'environnement affirme qu'il ne s'agit pas « de bloquer le développement des

technologies numériques, mais de veiller en responsabilité et en transparence aux expositions aux ondes des riverains ».

L'opposition approuve. Notamment l'élu vert Bernard Despierre, qui avait bataillé dans le précédent mandat et beaucoup travaillé à l'élaboration d'une charte. Il propose même d'aller plus loin en se penchant sur le cas de tous lieux « *qui accueillent des enfants de moins de 3 ans* », ce qui sera plus compliqué. Car ce qui est sûr, c'est que les bâtiments municipaux ne représentent pas la majorité des sites sur lesquelles on trouve des antennes-relais et que les opérateurs ne vont pas faire une croix sur Tourcoing (*lire ci-dessous*).

Où sont les antennes?

Alors que les antennes-relais sont souvent source de fantasmes, il est pourtant très simple pour le citoyen lambda de savoir comment sa ville est couverte et où sont installés les équipements. Il lui suffit d'aller sur le site internet de l'Agence nationale des fréquences (www.cartoradio.fr), qui répertorie l'ensemble des installations sur tout le territoire. Pour Tourcoing, on y découvre non seulement l'ensemble des implantations, mais aussi, pour chacune d'entre elles, une fiche avec des mesures d'exposition.

«Un réseau de téléphonie mobile, c'est vivant!»

Directeur des relations régionales Nord et Est chez SFR, Jean-Claude Brier est catégorique : « *Un réseau de téléphonie mobile, c'est vivant !* » Autrement dit, ce n'est pas parce qu'aujourd'hui une ville comme Tourcoing est bien couverte, qu'il n'y a plus rien à y faire. « *Il y a toujours des endroits où il faut renforcer notre couverture et d'autres où l'on est contraint d'éteindre une antenne* », résume Jean-Claude Brier, qui parle de « *la croissance des usages* » ou encore des évolutions technologiques (comme la 4G +) pour dénoncer l'idée qu'une ville n'aurait plus besoin de nouvelles installations. « *Mes clients, qu'ils s'agisse d'entreprises ou de privés, exigent que je me modernise... Et demain, si Tourcoing veut, par exemple, proposer le paiement des parcmètres par SMS, ce n'est possible qu'avec une couverture efficace...* » Autant d'arguments que le directeur est prêt à défendre devant les politiques. « *Qu'il y ait un besoin d'information, c'est normal...* », déclare Jean-Claude Brier.

Même réponse chez Orange. « *On rencontre toujours les communes, on est toujours dans la concertation* », répète Elisabeth Alves, chargée de communication. Qui ne fait pas spécialement de distinction entre les bâtiments privés et les bâtiments publics. « *Parce que, quand on déploie un réseau, on le fait à partir d'une architecture qui va permettre d'apporter la meilleure qualité.* » En clair, l'opérateur n'a pas spécialement besoin d'installer des antennes-relais sur des bâtiments publics, mais cela arrive. Et un refus de la mairie pourrait l'obliger à revoir ses plans. Quant à l'argument de la ville déjà bien couverte, Orange le balaye comme SFR. « *Le trafic en ville est très dense et il faut que la couverture soit adaptée. En France, il y a des millions de mobiles, mais surtout, les échanges de datas (mails, photos...) ont été multipliés par soixante-huit en cinq ans et seront encore multipliés par deux d'ici 2017.* » À ce rythme-là, l'opérateur aura donc encore à intervenir sur une ville comme Tourcoing. Pas question pour lui de voir des trous dans la couverture. « *Quand vous organisez La Voix du Rock, il y a beaucoup de demande. Il faut qu'on assure la qualité du réseau...* »